
Dépêche AEF : Comment travaille un rectorat pendant le confinement ? L'exemple de Créteil

#coronavirusComment travaille un rectorat pendant le confinement ? L'exemple de Créteil

Dans les couloirs quasi vides de son rectorat de Créteil, Daniel Auverlot jongle entre les sujets urgents du moment et les tâches devant être habituellement effectuées à cette période de l'année. Ainsi, en raison du confinement, il s'agit notamment "de ne pas accroître les écarts entre élèves, d'assurer la transmission de contenus", explique le recteur à AEF info le 26 mars 2020. Mais le rectorat doit également "préparer les moyens pour la rentrée prochaine", explique-t-il. En revanche, certaines opérations ont dû être remises, telles que l'évaluation des établissements ou des inspections.



Rectorat de Créteil

Pour Daniel Auverlot, recteur de l'académie de Créteil, pas de confinement. Chaque jour, il se rend à son bureau du neuvième étage du rectorat. Néanmoins, les rencontres dans les couloirs sont exceptionnelles et les bureaux adjacents vides.

En effet, au siège du rectorat, qui comprend habituellement plus de 900 personnes, les personnels sont peu nombreux : "Nous fonctionnons avec peu de monde (en présentiel) : le recteur, le secrétaire général, le directeur de cabinet, puis il y a un roulement pour d'autres personnels. Tous les autres sont en télétravail", précise Daniel Auverlot. Le recteur enchaîne ainsi les audio et visio conférences, notamment une réunion hebdomadaire avec les deux autres recteurs d'Île-de-France et la présidente de la région.

"Ne pas accroître les écarts entre élèves"

Actuellement, les objectifs prioritaires du rectorat sont ceux-ci : assurer la "continuité pédagogique" ; gérer l'accueil des enfants de soignants ; maintenir les fonctions importantes d'un rectorat ; envisager le calendrier de rentrée ; conserver le lien avec tous les interlocuteurs (organisations syndicales, parents d'élèves, collectivités...).

À Créteil, la "continuité pédagogique" est particulièrement mise à l'épreuve, l'académie étant composée de nombreuses familles ne disposant pas des outils numériques parfois nécessaires à ce dispositif. Alors que le conseil départemental de Seine-Saint-Denis a prêté 15 000 tablettes aux collégiens ([lire sur AEF info](#)), Daniel Auverlot insiste : "Notre but premier est de ne pas accroître les écarts entre élèves, d'assurer la transmission de contenus. Chaque jour, je téléphone à une dizaine d'IEN, principaux ou proviseurs".

"Accompagner les élèves qui ont été éloignés de la chose scolaire"

Par exemple, pour les familles non connectées, le rectorat a donné des consignes précises : les parents viennent, une fois par semaine, prendre des documents dans les établissements scolaires. Mais chaque parent a un horaire différent afin de ne pas se croiser et les documents sont accessibles sans devoir être en contact avec l'administration de l'établissement.

"Notre attention se focalise aussi sur les élèves décrocheurs ou en difficultés. Pour les premiers, qui ne se connectent pas, j'ai donné comme consigne aux professeurs principaux et CPE d'aller les chercher par tous les moyens possibles. Pour les seconds, la consigne est, en CP et CE1 dédoublés, que l'enseignant passe au moins deux coups de téléphone par semaine". Daniel Auverlot assure en outre que les personnels concèdent "beaucoup d'énergie pour conserver les liens avec les élèves de lycées professionnels".

Puis, quand les cours reprendront, "nous allons devoir encore plus accompagner les élèves qui ont été éloignés de la chose scolaire, notamment via l'accompagnement personnalisé et des modules particuliers", précise le recteur.

Poursuite du travail sur la carte scolaire... mais jusqu'à quand ?

Néanmoins, le rectorat poursuit également des tâches extérieures au confinement, telles que la gestion de la rentrée 2020. "Nous préparons les moyens pour la rentrée prochaine. Il y a une dizaine de jours, nous avons fait une visioconférence avec les organisations

syndicales qui correspondait à un véritable comité technique", assure Daniel Auverlot.

Alors que, comme le relate [Le Parisien](#), des syndicats du Val-de-Marne, de même que des sénateurs LR ([lire sur AEF info](#)), demandent un moratoire sur les opérations de cartes scolaires, Daniel Auverlot explique : "Ce travail, nous le préparons depuis le mois de janvier. La période électorale a certes retardé les phases de concertation mais nous allons être très attentifs aux ouvertures et fermetures de classes, sans doute encore plus que d'habitude".

S'il n'est pour l'heure pas question, selon le recteur, de repousser le traitement des moyens, il admet toutefois : la question du moratoire des questions de carte scolaires est "un sujet porté au niveau national par les syndicats et je me conformerai aux ordres qui me seraient donnés par le ministère le cas échéant". Le 27 mars, Jean-Michel Blanquer a déjà annoncé vouloir "revoir" les ouvertures et fermetures de classes pour la rentrée prochaine ([lire sur AEF info](#)).

Les paies "garanties"

D'autres fonctions à l'échelle de l'académie doivent également être assurées malgré les conditions difficiles actuelles. Ainsi, la paie des personnels, qui inquiète certains syndicats enseignants, "sera garantie", assure Daniel Auverlot. Des mesures ont été prises afin que cette tâche "puisse être assurée en télétravail", explique-t-il.

En outre, la question du mouvement des personnels est également sur la table : "Plus on travaille maintenant et meilleure sera la qualité de la rentrée", souligne le recteur.

Des sujets mis en parenthèse

En revanche, du fait des conditions matérielles et des questions urgentes du moment, certains sujets ont dû être mis entre parenthèses. "Nous nous étions lancés sur l'évaluation des établissements : 26 (essentiellement des collèges et des lycées professionnels) devaient être précurseurs, nous avons déjà fait les premières réunions avec les établissements et les évaluateurs avec l'objectif de terminer le processus à la fin du mois de mai. Ce projet sera donc reporté à l'an prochain", indique Daniel Auverlot.

En outre, des opérations liées à l'inspection des personnels ont également dû être mises de côté. Les personnels qui devaient être inspectés le seront-ils après cette période, avec le risque de retarder les inspections d'autres, ou bien ces inspections seront-elles simplement annulées ? "Nous allons essayer de 'lisser' tout cela afin

que personne ne soit victime" des répercussions du confinement, assure Daniel Auverlot.